

La création d'un produit touristique de randonnée thématique

par Jean-Luc ROUQUET*

Descriptif sommaire du projet

Le projet consiste en la mise en place d'un produit touristique de randonnée thématique et sportive s'articulant autour de la qualité esthétique, écologique et historique des paysages traversés, et d'un hébergement de qualité proposé dans des bâtiments domaniaux restaurés et aménagés en gîte. Tous ces hébergements sont situés en pleine forêt domaniale à une altitude moyenne de 1 200 m.

La définition de ces aménagements s'est faite sur la base d'une étude de faisabilité réalisée par le cabinet spécialisé D.2.X. international.

La randonnée s'effectuera sur un linéaire joignant la vallée du Buëch au col de Gleize en 6 jours/5 nuits pour des randonnées pédestres principalement mais également équestres ou V.T.T. Les hébergements et itinéraires sont étudiés pour accueillir ces différents types de clientèle.

Ces randonnées seront proposées accompagnées ou non, en prestation complète (restauration) et toujours avec acheminement des sacs et transport arrivée-départ.

Forêts domaniales traversées :

Durbon, les Sauvages, Chaudun.

Territoires communaux :

Aspres/Buëch, Veynes, La Cluse en Dévoluy, Montmaur, La Roche des Arnauds, Rabou, Gap.

* Office national des forêts des Hautes Alpes 5 rue des Silos B.P. 96 - 05003 Gap cedex - Tél. : 92-53-87-17
Télécopie : 92-53-41-48



Photo 2 : Gîte de Recours - Forêt domaniale de Durbon - Hautes Alpes

Photo O.N.F.

Hébergements :

Agnielles (Aspres/Buëch), Recours (Aspres/Buëch), Rabioux (La Cluse en Dévoluy), Les Sauvages (Montmaur), Chaudun (Gap).

Originalité du projet

La principale originalité du projet, sur un plan strictement technique, réside dans le fait qu'un seul opérateur maîtrisera l'ensemble de l'hébergement sur tout le circuit. Ceci constituera un cas peut-être unique en ce qui concerne le tourisme de nature. Cette particularité constitue un avantage énorme pour l'optimisation des taux de remplissage et pour une garantie de

qualité sur l'ensemble du circuit. Ce dernier point est essentiel pour les organismes de commercialisation (Tours opérateurs, agences, offices de tourisme...) qui auront à faire à un produit garantissant une homogénéité et une fiabilité maximale.

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine

Historiquement, l'Office national des forêts a hérité d'un patrimoine bâti important au début du siècle lors de l'acquisition par l'Etat des périmètres R.T.M.

L'avenir des bâtiments concernés

dépend de leur usage. A l'évidence, l'accueil est le seul pouvant être envisagé.

Agnielles : Bâtiment du XVI^{ème}-XVII^{ème} siècle voûté sur 2 niveaux. Sa sauvegarde permettra de conserver le caractère village au site qui a encore été habité après-guerre et pour lequel il existe toujours une mémoire vive dans la population. Parallèlement, un aménagement du village sera entrepris (aménagement paysager, sauvegarde de ruines, plan de circulation sur la base des anciennes ruelles...).

Recours : Ancienne maison datant de l'époque des grands reboisements, située sur le site d'une ancienne bergerie dont les vestiges serviront d'annexe au bâtiment (sellerie pour les équestres...).

Rabioux : Dernière maison d'un hameau important implanté sur l'ancienne voie de communication entre le Veynoi-Gapençais et le Dévoluy. Ce chemin muletier passait à flan de montagne pour éviter les obstacles naturels et les caprices de la Béoux en fond de vallée.

Les Sauvas : Ce hameau, historiquement rattaché à la chartreuse de Berthaut, a été habité jusqu'aux années 70 par le garde forestier. Il a été parqué par l'épopée des reboisements et plus récemment par le passage de grands alpinistes qui exploraient les voies d'escalade du massif (R. Desmaison, J. Couzy...).

Chaudun : Les deux bâtiments sont sur le site du village de Chaudun qui a été vendu par son maire à l'Etat au début du siècle, des documents photographiques anciens témoignent de ce fait sans précédent, un panneau d'information relate cette histoire sur le site même. Un aménagement paysager global devrait ici aussi accompagner la rénovation des bâtiments.

Le Circuit : Une étude-inventaire écologique et historique sera réalisée cet été sur l'ensemble du circuit. Les résultats devront servir à l'élaboration d'un guide descriptif à l'usage des randonneurs libres et de base au discours des accompagnateurs pour les randonnées accompagnées.

L'accent sera mis sur la diversité des milieux traversés (sapinières humides, pineraies sèches, pelouses d'altitudes, pierriers...), l'historique du milieu naturel (reboisements et végétalisation du début du siècle, ouvrages R.T.M....), la richesse et la diversité de la faune et de la flore et leur observation, l'histoire du



Photo 3 : Gîte des Sauvas et four à pain - Forêt domaniale des Sauvas - Hautes Alpes

Photo O.N.F.

pays au travers d'anecdotes (chartreuses, anciennes voies de communication, flottage des bois, habitat rural jusqu'au XIX^{ème} siècle...).

Impact sur l'environnement

Ce type de produit touristique est tout à fait adapté et respectueux du milieu naturel. En effet, il ne nécessite aucune construction nouvelle et ne fait que valoriser l'habitat ancien, l'hébergement étant prévu de ce fait sur d'anciens lieux de vie. De plus, la fréquentation sera étalée dans le temps et dans l'espace, le maximum de charge étant fixé à 12 randonneurs par jour sur un itinéraire parfaitement maîtrisé qui respecte à chaque fois que nécessaire des zones de tranquillité.

Les emplois directs - Les emplois induits

L'étude de faisabilité réalisée par le cabinet D.2.X. a pris pour base un taux de remplissage inférieur à 50 % pour la pleine saison estivale. Cet objectif, volontairement plutôt modeste, devrait donc en toute hypothèse pouvoir être atteint. Sur cette base, la sous-traitance liée à la restauration devrait concerter la fourniture de plus de 6 000 repas, les partenaires seront tous choisis localement. Pour les randonnées accompa-

gnées, ce produit touristique devrait être susceptible de fournir 120 journées aux accompagnateurs en moyenne montagne de la zone. Le produit fera référence à l'expérience autrichienne pour ce qu'elle a de meilleur, à savoir, de valoriser au maximum les productions locales et participer de la façon la plus directe possible au soutien et maintien de la vie rurale.

Le fonctionnement et l'entretien devraient permettre 2 créations d'emploi saisonnier et 1 emploi à plein temps.

Il n'est pas utile de rappeler ici que ce type d'activité participera à conforter la présence des personnels fonctionnaires de terrain, qui constituent une composante essentielle du monde rural.

Les clientèles

Il est prévu dans un premier temps que le produit touristique fonctionnera de juin à septembre. Si le marché le permet, cette période sera bien entendu allongée.

Le niveau d'équipement des hébergements (chambres de 2 à 4 personnes maximum avec sanitaires privatifs, finitions intérieures de qualité, coin salon-détente...) correspond à l'attente d'une clientèle exigeante et a été pensée en vue d'une commercialisation possible en direction des pays anglo-saxons ou d'Europe du Nord.

L'ouverture aux randonneurs équestres peut permettre une liaison avec la Drôme à cheval et apporter une dynamique intéressante pour le développement de cette activité dans le département.

La promotion d'un circuit attractif dans un massif plutôt méconnu à l'heure actuelle va dans le sens des souhaits de la Fédération nationale de randonnée qui souhaite désengorger les massifs surfréquentés.

En dehors du produit de randonnée, par définition saisonnier, chaque bâtiment sera exploité individuellement en valorisant au maximum les caractéristiques et originalités de chacun.

Un des secteurs à promouvoir touche à l'accueil de stages d'entreprises traitant de l'environnement. Les professionnels proposant ce genre de prestation manquent d'hébergements adaptés. Les hébergements prévus dans ce projet s'y prêteraient à l'idéal (accueil de qualité in situ, possibilité d'assistance technique...). Nous avons probablement ici une voie de développement d'avenir pour le tourisme d'affaires dans les Hautes Alpes. Les bâtiments adaptés à ce type d'exploitation ont été aménagés spécialement (salle de réunion...).

Toutes les autres possibilités d'accueil hors-saison plus classiques (week-ends, séjours...) seront bien entendu exploitées.

Commercialisation - Promotion

La commercialisation sera effectuée par des tours-opérateurs spécialisés dans la randonnée et le tourisme de nature, les offices de tourisme de la zone et en direct.

La part des rémunérations liées à la commercialisation est prise en compte dans le bilan financier.

Les moyens nécessaires seront pris pour assurer la promotion de lancement du produit. De plus, il est prévu chaque année de consacrer 10 % du chiffre d'affaire à la promotion. Le Comité départemental du tourisme (C.D.T.) sera contacté avant chaque action relative à ce domaine.

Le projet et les politiques nationale et locale

Au moment où l'Europe découvre les charmes du tourisme vert, les Ministères du tourisme et de l'environnement ont décidé de proposer des séjours "haut de gamme" dans les parcs naturels en faisant le pari que c'est le meilleur moyen de préserver les équilibres existants. Le projet présenté par l'Office national des forêts rejoint en tous points ces objectifs avec l'avantage supplémentaire de maîtriser la qualité de l'hébergement et la fiabilité du fonctionnement sur l'ensemble d'un produit.

Le projet s'inscrit également dans la

politique du département qui tend à promouvoir la qualité, et dans la politique locale, avec les programmes LEADER et pays d'accueil sur les districts du haut-Buëch et des 2 Buëchs.

Sur ces zones, comme dans la plupart des zones rurales, les opérateurs susceptibles d'assurer la part d'autofinancement liée à des projets touristiques structurants sont rares, et l'Office national des forêts pourrait en tant qu'acteur, servir utilement à leur développement.

J.-L. R.



Photo 4 : Maisons de Chaudun - Forêt domaniale de Chaudun - Hautes Alpes

Photo O.N.F.

Cet exemple montre que la communication et l'information sont à la base de tout, y compris de la recherche de budget. En effet, il est important que tous les acteurs concernés par le projet (professionnels de l'équitation, maires, agriculteurs, accompagnateurs de moyenne montagne...) soient solidaires et prêts à se mobiliser pour faire aboutir le projet. Organisés, ils auront plus de poids auprès des financeurs.

Quel était le statut du terrain ?

La forêt est domaniale à 90 %. Il y avait également du bâti en domaniale. A Chaudun, par exemple, il reste deux bâtiments : les ruines d'une église et une ancienne chapelle. Il s'agit d'une commune qui a été vendue par son maire au début du siècle dans le cadre de la Restauration des Terrains en Montagne. Les terrains étaient mouvants, le gens ne pouvaient plus y vivre, il y mouraient de faim et l'Afrique du Nord avait besoin de colons. Les habitants ont donc tous déserté le village. Ceci pour dire que les bâtiments qui vont être restaurés et mis en valeur sont réellement chargés d'histoire.

Ce projet est transposable en privé. Des agriculteurs se sont déjà mis en commun pour créer un sentier qui va de ferme en ferme.